



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Luxembourg, le **23 AOUT 2016**

CHAMBRE DES DEPUTES  
Entrée le:  
23 AOUT 2016

**Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec  
le Parlement**

**Service Central de Législation  
43, boulevard F.D. Roosevelt  
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2238 du 19 juillet 2016 de Monsieur le député André Bauler, concernant l'agrandissement du futur Lycée E. Steichen à Clervaux, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch  
Ministre du Développement durable  
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire n°2238 du 19 juillet 2016 de Monsieur le Député André Bauler**

Par sa question parlementaire No 2238 du 19 juillet 2016, l'honorable député demande des renseignements concernant une éventuelle extension du Lycée E. Steichen à Clervaux.

D'une façon générale, l'extension, dont aucun calendrier de réalisation n'a été établi jusqu'à présent, vise à offrir des localités pour accueillir la division supérieure de l'enseignement secondaire ainsi que le cycle moyen et le cycle supérieur de l'enseignement secondaire technique. Le programme de construction relatif à cette extension, transmis par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse fait actuellement l'objet d'une analyse par mes services afin d'être en mesure de pouvoir donner un avis détaillé basé sur une étude préliminaire y relative.

En ce qui concerne le programme de construction susmentionné, il compte 19 salles de classe, 2 salles de sciences, 13 salles informatiques, 10 ateliers, des locaux supplémentaires pour le corps enseignant, 1 salle de fitness et une cafeteria, d'une part et il se base sur un effectif de 400 élèves, 54 enseignants et 16 personnes occupées dans les domaines administratif, technique et éducatif, d'autre part.

Une adaptation essentielle a été apportée à la capacité de la chaufferie et des adaptations mineures au niveau des équipements techniques de la cuisine de production seront prévues.

Les terrains permettant une éventuelle extension sont devenus la propriété de l'Etat en janvier 2013 et la Commune de Clervaux a procédé au reclassement des terrains en 'zone des bâtiments publics' en mai 2008, ensemble avec le reclassement du terrain pour le bâtiment du Lycée proprement dit.